



Liminaire FO au CSE Siège Juillet 2021

Le droit est dit

Force Ouvrière, avec la plupart des organisations syndicales, s'est associé à la résolution du CSE Siège pour demander au Tribunal d'intervenir en procédure accélérée au fond relativement au non-respect d'une procédure d'information consultation.

Le juge s'est prononcé, le 8 juillet, **en faveur du CSE** et ordonne la communication de certains éléments qui permettront de rendre un avis éclairé sur le bien-fondé - ou pas - du transfert des émissions, et des personnels concernés, de France Télévisions SA vers sa filiale de production France Télévisions Studio.

France Télévisions consent à mettre ces pièces à disposition des élus du CSE Siège, dans ses propres locaux, selon des modalités pratiques à définir. Reste que l'expert mandaté devra avoir accès à ces documents pour nous éclairer sur la réalité de l'autonomie des émissions, qui autoriserait les transferts d'actifs.

Le délai d'information consultation du CSE est en outre prorogé au 13 septembre. L'affaire reste à suivre...

La réalisation de franceinfo:

Bien que le point ne soit pas à l'ordre du jour, FO soutient les Cadres Techniques de Réalisations (CTR) de franceinfo: canal 27. Leur travail n'a cessé d'évoluer depuis 5 ans et demande de plus en plus de réalisation, de *breakings news*, de magazines et de *talks*.

Tout comme pour les CTR en région et outre-mer, leur statut doit refléter les évolutions de leur métier. Les négociations à venir, concernant les CRT ne doivent donc pas exclure ceux de franceinfo:.

Il convient de traiter ce métier à l'échelle de l'entreprise et non pas du seul réseau régional ou outre-mer.

En attendant la reprise des travaux

La commission de sécurité de la préfecture pourrait effectuer sa visite en septembre et lever son avis défavorable. **Force Ouvrière** et la direction espèrent une reprise des travaux, au siège, avant la fin de l'année.

De nombreux chantiers restent en attente depuis bientôt deux ans, notamment l'installation de la Control Room du CDE, la modernisation des accès (parvis, sas, hall, tourniquet,), les réaménagements des espaces pour accueillir certaines activités excentrées, les inondations par temps de pluie, etc.

Les travaux de mise en sécurité des installations électriques des plateaux ne devraient pas être soumises à l'interdiction préfectorale en cours dans tout le bâtiment. Les diagnostics de Veritas se poursuivent jusqu'à fin juillet.

Pour l'instant, France Télévisions a commencé à changer quelques lampes et a publié 2 appels d'offres. L'un pour reconstituer la base documentaire perdue lors de l'abandon de la maintenance du service en 2017, l'autre pour la réalisation de cette maintenance. La promesse d'un appel d'offre sur ce dernier sujet avait été faite aux éclairagistes, verbalement, à la suite de la fermeture du service dédié. Cette promesse aujourd'hui écrite aura, on l'espère, plus de tenue.





Nous nous demandons, en outre, comment des travaux de mise en conformité et de sécurisation des installations électriques vont pouvoir être menés, dans un délai aussi bref, c'est-à-dire avant l'automne, en l'absence de plans et de schémas dont la reconstitution est conditionnée à un appel d'offres.

Le dialogue social pourrait-il poser la question aux directions concernées et nous faire parvenir la réponse ?

Dans le panneau !

FO demande au dialogue social le rétablissement des panneaux d'affichage syndical, en nombre suffisant, à tous les étages de France Télévisions. Il s'agit de respecter une obligation légale de l'employeur en matière de communication syndicale. L'interdiction préfectorale ne devrait pas concerner ce type de petits travaux.

Depuis plusieurs années, beaucoup de ces panneaux ont disparu en faveur de la modernisation des espaces de travail et il n'a semble-t-il pas été prévu de les remplacer. Là où ils n'ont pas disparu, ils sont dégradés et donnent une très mauvaise image de l'action syndicale à France Télévisions et par là même, du dialogue social.

Les élections professionnelles (CSE) devraient se tenir avant la fin de l'année. La campagne devrait aussi se dérouler en grande partie via les messageries professionnelles déjà bien saturées. Pour autant, les personnels présents sur le site du siège doivent pouvoir consulter les informations syndicales sur leur lieu de

travail, y compris les salariés CDD qui n'ont pas encore d'adresses @francetv. Pendant le Covid-19, les syndicats continuent leurs actions au bénéfice des salariés et doivent pouvoir communiquer dans ces espaces dédiés.

Vacances d'été :-))-:

Elles n'ont pas été suffisamment anticipées cette année encore. Le travail de recherche des CDD manque d'efficacité alors que l'on sait pertinemment que les vacances sont des périodes critiques. De plus, l'entreprise a engagé une évolution technologique vers de nombreux outils professionnels numériques et beaucoup sont encore en phase d'appropriation par les personnels concernés.

Des nouveaux CDD vont occuper des postes importants, à la rédaction nationale ou à franceinfo: et sont "formés" par d'autres CDD arrivés depuis peu ou par des CDI d'un groupe de qualification inférieur, faute de personnel CDI du même niveau.

Malgré tout, bon nombre d'entre nous, salariés de France Télévisions vont quand-même partir et **Force Ouvrière** leur souhaite de bonnes vacances. FO souhaite aussi bon courage à ceux qui vont rester à leurs postes pour faire tourner france●tv ...

Lu, le 15 juillet 2021.

